

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 1

Rubrik: Les lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les lettres

par

SILVAGNI

Un essai sur George Sand par l'écrivain neuchâtelois Julien Dunilac : *George Sand sous la loupe* (1).

Romancier, poète, auteur dramatique et, à ses heures graphologue en tant que disciple du docteur Jean Rivière, le maître de *Le monde de l'écriture* (Gonon, éd. Paris) et de *Graphologie du caractère* (Mont-Blanc, éd. Genève), Julien Dunilac porte donc la loupe du graphologue sur des fac-similés de l'écriture de George Sand ; mais, puisqu'il n'est graphologue qu'à ses heures et qu'il est avant tout littéraire dans l'âme, il s'adonne au sommet de la pure délectation, par la lecture de travail de toute une bibliothèque sur George Sand et son univers qu'il a établi pour fonder son essai qu'il construit comme une thèse de doctorat sur travaux, avec exclusivement celui du graphologue. Lecture littéraire d'abord ; lecture graphologique ensuite. Ces deux lectures donnent accès à un savant ouvrage où la beauté de l'écriture alterne la richesse des références ouvrant une vue de l'astre éblouissant tout entier des Romantiques français.

(1) Slatkine, éd. Genève.

Qu'on juge de comment est-on pris dans l'engrenage de la maestria de Julien Dunilac : *Première approche* et cet exergue, page 1 : *Qui débrouillera ma mère, celui-là sera un malin* (Solange Sand). Et, *ipso facto* ; ceci qui est véritablement grandiose : « Comme en écho de l'exclamation de sa fille, George Sand fait dire à l'un de ses personnages, Leila : Je m'entoure de subtilités et de ruses dont aucun regard humain n'a jamais pu pénétrer le mystère.

Il faut avouer qu'il y a là de quoi être excité ; et que dès lors il n'y a plus que de transcrire ici les 151 pages de format 0,16 × 0,22 de l'ouvrage de Julien Dunilac. Puisque le format de ce petit volume est cité, l'occasion est belle de redire ce qui a été écrit dans une précédente chronique littéraire de l'auteur des présentes lignes à propos du petit chef-d'œuvre de fabrication qu'un éditeur parisien, que les éditions Slatkine, de Genève, ont réalisé un autre petit chef-d'œuvre de fabrication, qui serait à offrir tel un bouquet à la maîtresse de maison qui vous aurait prié à dîner.

Tout cela dit sur le livre passionnant de Julien Dunilac ; c'est en vertu de l'amour qu'il

a voué aux lettres françaises dès son âge de raison que l'écrivain qui s'exprime ici juge opportun de dire que le plus beau portrait de George Sand c'est Alfred de Musset qui l'a campé en charnelles couleurs lorsqu'il l'a prise pour modèle vengeur de la belle « Gamiani » au tempérament tour à tour de phalocrate et d'homosexuelle.

S. S.

UN ESSAI SUR BLAISE CENDRARS

par Jean-Carlo FLUCKIGER

Une thèse de doctorat présentée en juillet 1974 par Jean-Carlo Fluckiger, sous la direction de Pierre-Olivier Walzer, à l'université de Berne, est à l'origine du très dense ouvrage élaboré par Jean-Carlo Fluckiger et publié par les Editions de la Baconnière de Neuchâtel, sous les sous-titre et titre : *Au cœur du texte - Essai sur Blaise Cendrars*.

Le nom de ce célèbre écrivain que le *Petit Larousse* qualifie, p. 1229 D, écrivain français d'origine suisse, ne manquera certes pas de rappeler le souvenir de toute une légende aux lecteurs suisses amateurs de littérature française dans le texte d'origine. Toute une légende peuplée de silhouettes de soldats et de bourlingueurs, la légende de Blaise Cendrars qui deviendra réalité légendaire pour ses innombrables amis parisiens de tous les bords. Mais, le manque, encore en 1978, d'une biographie vérifiée de ce très grand homme de lettres, laisse la légende dans le vague souhaité par Blaise Cendrars lui-même qui, de ce fait assume la dimension d'un personnage psychologiquement énigmatique.

Mais, le beau surtitre de l'ouvrage de Jean-Carlo Fluckiger : *Au cœur du texte, règle d'avant*

ce la démarche conceptuelle de ce docteur en lettres de l'université de Berne. Aussi, Jean-Carlo Fluckiger prend-il ses distances de la légende du modèle de son essai ; et, dès la première page de son introduction, livre-t-il au lecteur la clé de son admirablement poétique inspiration en écrivant qu'il fait sienne la pensée de Mme Yvette Bozon - Scalzitti lorsqu'elle écrit dans son article « Cendrars » de l'*Encyclopaedia universalis* :

Si Cendrars a bourlingué, c'est bien plus dans les livres et les rêves que sur les mers du monde et, solitaire touché par l'étoile de la mélancolie, il a trouvé dans l'imagination son royaume. C'est dans cette lumière voilée et sous un éclairage véritablement littéraire qu'il faut désormais lire Cendrars.

C'est donc la poésie au service de la science puisque la lecture sous un éclairage véritablement littéraire de Cendrars, Jean-Carlo Fluckiger la pratique au fil d'une enquête conduite de main de maître dans la masse étonnante de la production tout entière poétique et romanesque de Blaise Cendrars qui occupe une situation prépondérante parmi les plus industriels écrivains parisiens de l'entre-deux-guerres. Aussi, le prodigieux travail de Jean-Carlo s'achève-t-il sur la magistrale ouverture à une future édition critique de l'œuvre de Blaise Cendrars que voici :

Cendrars, lui, gaspille ses trésors. Son art du récit tel que notre ébauche analytique l'a dégagé, reste traditionnel. Sa pensée manque souvent de rigueur et son univers fabuleux s'éloigne de l'actualité. Mais reste la générosité de la lumière : par-delà le mouvement profond de sa mise en question de l'écriture, Blaise Cendrars nous restitue la bouleversante vo-

lupté du monde ou, plus précisément, comme il l'a écrit le 26 novembre à bord du « Birma » : « Une soif solaire... ». Une sensationnelle enquête littéraire qui se lit comme un récit de toute une longue vie de l'esprit.

S.



AMICAL AU REVOIR AU PEINTRE LAUSANNOIS GEORGES BORGEAUD

Mets-toi bien dans la tête que pour toute chose et pour la peinture et la littérature surtout, le bourgeois suisse n'aime et ne soutient que ce qu'il comprend, me disait il y a vingt ans de cela mon contemporain et excellent ami neuchâtelois, le docteur Maurice Reymond qui m'a admirablement bien aidé à comprendre la Suisse, les Suisses et tout particulièrement la bourgeoisie, à la Suisse, ouverte à la culture universelle par ses quatre langues nationales et vouant un véritable culte au droit à la liberté d'expression de l'opinion personnelle de tout citoyen suisse. Du fait même de leur existence les arts et les lettres suisses portent témoignage de ce culte qui les a fondés. Or, quand en Suisse bien sûr, la liberté d'expression de l'opinion personnelle se manifeste par l'écriture ou la peinture sous une forme inusitée, cela produit souvent chez d'aucuns lecteurs ou spectateurs l'effet du pavé dans la mare, pendant que chez d'autres lecteurs ou spectateurs, une telle manifestation suscite un motif à philosopher, puisque ceux-ci ont appris de très longue date que « Chaque contraire annonce son contraire » (Victor Hugo). Et le fait est que cette philoso-

phie hugolienne en miettes a cours en cette fin de siècle où le vent d'Est charrie le dirigisme culturel, inspire au bourgeois suisse la philosophie de la dissidence. Oui, s'il est aujourd'hui quelque chose que le bourgeois suisse aime et soutienne, cette chose-là c'est bien la dissidence. De cet attachement que grand nombre de Suisses portent à la pensée dissidente, un exemple frappant a été constaté lors du vernissage à la galerie Bernheim - Jeune de l'avenue Matignon à Paris de l'exposition du peintre lausannois Georges Borgeaud qui a eu lieu le 12 octobre 1978, en présence de l'attaché culturel près l'ambassade de la Confédération à Paris, M. Simon de Dardel qu'entouraient de nombreux compatriotes de Georges Borgeaud qui, peintre dans la grande tradition de la palette tonale et dissident dans l'âme, justifie très largement l'amical au revoir qui lui est adressé ici. C'est graduellement que les invités suisses et français de Georges Borgeaud ont pris conscience de la pensée dissidente de leur peintre qui refuse l'embrigadement à la mode des imitateurs au souffle court des plus grands de la peinture dite abstraite. Sa pensée dissidente, Georges Borgeaud l'exprime au même titre qu'en pleine éclosion du Cubisme, autrefois Maurice Utrillo ; et avant-hier en pleine officialisation de la platitude vasarelyenne, Clovis Trouille.

Puisque, celui qui dit ici : « je » a entendu d'aucuns peintres s'étonner du choix de la galerie Bernheim — Jeune fait par Georges Borgeaud ; et qu'en fait l'étonnement d'aucuns peintres de ce choix demande explication, les limites de cette chronique artistique

(Suite page 11)

geables. Résultat : 902 532 « oui » ; 707 225 « non ».

C'est un échec pour le parti socialiste et pour l'union syndicale suisse, qui vire toujours plus au rouge. Leurs désirs et leurs tendances — assez utopiques parfois — ne font pas encore loi chez nous. Le vrai « patron » demeure l'artisan qui forme des apprentis à l'établi, les suit, les guide et les conseille, et non pas des « maîtres » plus forts en théorie qu'en pratique. La valeur d'un maçon continuera à se mesurer au pied du mur, et non uniquement devant un tableau noir où pèrore un enseignant dont les visées sont davantage politiques que professionnelles.



Votations cantonales

Valais : les radicaux restent au gouvernement : M. Bernard Comby, 39 ans, de Saxon, a été élu au siège laissé vacant par la démission du conseiller d'Etat Arthur Bender. Il l'a emporté par 30 778 voix contre 22 354 à la candidate socialiste Françoise Vannay de Torgon et 4 615 voix au candidat Paul Sierre dont le seul programme était la lutte contre l'autoroute N 9. (Majorité absolue : 28 874). Ainsi donc, après s'être posé dans un premier temps la question de leur participation au gouvernement, les radicaux conservent un strapontin à l'exécutif valaisan tout en continuant de lutter pour l'introduction du système proportionnel pour l'élection au Conseil d'Etat. Leur participation, effective depuis 130 ans, avec une courte interruption entre 1927 et 1937, se poursuivra donc, en dépit des divergences qui avaient surgi entre les délégués qui refusaient une représentation à titre de bien plaisir.

Bâle-Ville : revendiquant le siège au Conseil des Etats occupé depuis onze ans par le socialiste Willi Wenk, démissionnaire, les partis bourgeois n'ont pas réussi à placer leur candidat le radical Kurt Jenny, conseiller d'Etat, qui a obtenu 24 504 voix contre 30 568 au conseiller national socialiste Carl Miville, 57 ans. C'est le socialiste Walther Euler qui remplacera l'élu à son siège au Conseil national.

Schwyz : loi d'introduction du Code civil suisse : acceptée.

Grisons : révision de la loi sur les droits politiques : acceptée. Loi sur l'assistance aux nécessiteux : acceptée.

Thurgovie : 1,7 million pour l'achat de trains-navette par le chemin de fer du lac de Constance : accepté.

Argovie : loi relative à la participation cantonale à la formation des étudiants en médecine : acceptée.

Berne : les petites classes. Après plusieurs cantons alémaniques, le canton de Berne s'est également prononcé sur une initiative pour des classes plus petites, déposée par le syndicat d'éducation. Cette initiative qui demandait une réduction des effectifs des classes primaires et secondaires, du progymnase et gymnase à 25 élèves a été rejetée par le souverain bernois.

Soleure : nouvelle loi sur les constructions : acceptée. Modifications des lois sur les écoles et sur les traitements des instituteurs : refusées. Modification de la loi sur les maisons de retraite : acceptée.

Zurich : par 152 956 voix contre 133 321 voix le souverain zurichois a rejeté une initiative demandant que l'ancienne caserne libérée en 1975 soit démolie et transformée en parc municipal. Une seconde initiative concernant cette même caserne et visant à la transformer en un centre de jeunesse, de culture et de loisirs a été rejetée par 180 290 voix contre 99 427. Par 193 107 voix contre 91 723, l'électeur zurichois a accepté une demande de crédit s'élevant à 27 millions de francs pour le contournement de Richterswil, au bord du lac de Zurich.

Permettez-moi de mettre fin à cette chronique par des vœux de bonheur et de santé pour tous les lecteurs du « Messager suisse ». Que l'année 1979 leur soit propice !

René Bovey

A louer à particulier à Megève (Hte-Savoie), proximité immédiate téléphérique du Jaiillet et de la patinoire — sud :

1^o 2 studios (32 m²), 3 places, tout confort,
2^o 1 studio (27 m²), 2 places, tout confort,
placards à skis, accès gratuit à la piscine d'hiver et d'été, jardin de l'immeuble. Parking en plus.
S'adresser à Mme Quebatte, 20 ter, rue Boieldieu, 95110 Sannois ou sur place, de notre part, à
M. Vincenzi, Les belles résidences du Jaiillet, 74120 Megève.
Tél. : 50-21-13-61.

A LOUER par particulier à MEGEVE (Hte-Savoie) un châlet, côté du Mont d'Arbois, 9 lits, janvier et février.

F 2 500,— (français) par quinzaine.

Pour renseignements s'adresser à :

M. LERESCHE, 199, rue de Grenelle, 75007 PARIS.
Tél. : 551-81-12.

(Suite de la page 9)

condensée permettent de consacrer quelques lignes à la galerie Bernheim - Jeune qui, fondée à Paris dès 1785, a atteint l'apogée de sa notoriété alors que durant les années 20 de ce siècle lorsqu'elle occupait le rez-de-chaussée de l'immeuble formant l'angle vif boulevard de la Madeleine — rue Richépanse et offrait sur le boulevard de la Madeleine le spectacle de ses vitrines où le poète français Félix Fénéon, directeur de la galerie exposait sa collection d'art nègre et de Cubistes ; pendant que dans la vitrine toute en hauteur de la rue Richépanse figurait pour l'émerveillement des jeunes peintres dont était l'auteur de ces lignes, une étude d'acrobate de cirque signée de Georges Seurat, le fondateur et maître du Divisionnisme (1859-1891).

On conviendra peut-être de ce que l'évocation d'un moment de la peinture de l'école de Paris, trouvait sa place ici ; et peut-être aussi que souhaitant exposer à Paris, Georges Borgéaud savait choisir une de ces galeries qui répondait à son culte de la grande tradition de la peinture riche en matière éclatante et fluide et qui motive l'amical au revoir qui lui est adressé ici.

S.